

RAPPORT ANNUEL 2020 – 2021

Autorité aéroportuaire du nord
du Nouveau-Brunswick inc.



Aéroport régional de
Bathurst
Regional Airport





RAPPORT ANNUEL 2020 – 2021

Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick inc.

Aéroport régional de **Bathurst**

Regional Airport



Mission

Offrir une gamme de services aéroportuaires accessible, sécuritaires, fiables et rentables.

Vision

Devenir une autorité aéroportuaire de premier plan dans le nord du Nouveau-Brunswick..

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DG



PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SHAWN PATTERSON

Les employés et le personnel de l'aéroport ont travaillé dur pour assurer la sécurité et la protection du public voyageur avec de rigoureux protocoles en matière de COVID-19. Ils ont également dû faire preuve de créativité pour que les opérations aériennes se poursuivent malgré les contrecoups de la pandémie. Sans cette volonté et cette coopération qui furent toujours au rendez-vous, nous n'aurions pas pu affronter le tsunami de difficultés liées au virus comme nous le faisons actuellement. Entraide, formations polyvalentes permettant d'exercer deux rôles à la fois, changements d'horaire de dernière minute, réduction des coûts de fonctionnement au strict minimum : notre équipe a fait tout son possible pour nous aider à passer à l'étape de la reprise post-pandémique. Les mots nous manquent pour exprimer à quel point nous lui sommes reconnaissants.

Les membres du conseil d'administration de l'AANNB ont fait don de beaucoup de temps et d'énergie pour soutenir le fonctionnement de l'aéroport et ont sacrifié leur rémunération pour d'innombrables réunions afin d'apporter leur contribution à la gestion budgétaire. Ils ont même participé à la marche annuelle « FOD » pour nettoyer tout l'aérodrome du moindre débris potentiel qui pourrait être dangereux pour les moteurs ou les trains d'atterrissage des avions. Les conseils et la vision des membres du conseil d'administration nous ont grandement aidés à tenir le cap pendant cette période difficile.

Dans la dernière année, la reprise des services d'Air Canada dans notre aéroport a été la nouvelle la plus importante. Nous sommes fiers de poursuivre notre partenariat avec Air Canada et nous accueillons désormais les aéronefs Q400, qui sont plus gros, ce qui signifie une

plus grande capacité de voyageurs par vol et une plus grande zone de débattement. Des discussions sont en cours quant à de potentielles destinations supplémentaires.

Par ailleurs, nous sommes très reconnaissants de l'aide que nous ont offerte René Legacy, notre député local, et Serge Cormier, notre député fédéral, afin d'assurer la reprise des services d'Air Canada dans notre région et de nous aider à poursuivre nos activités. La Ville de Bathurst s'est également révélée une excellente partenaire tout au long de la pandémie, et nous sommes très reconnaissants des nombreuses occasions où son personnel qualifié a fourni des conseils techniques à l'administration de l'aéroport. Parallèlement à la réforme de la gouvernance locale qui a lieu actuellement au Nouveau-Brunswick, la Ville de Bathurst sera une partenaire clé pour l'avenir de l'aéroport et des environs. Tous les maires et députés du nord du Nouveau-Brunswick nous ont fortement témoigné leur soutien pendant les deux dernières années, et tous les ordres du gouvernement les ont entendus exprimer l'importance de notre aéroport aux yeux des électeurs.

Nous sommes aussi très reconnaissants de la grande compréhension dont font toujours preuve les voisins de l'aéroport, qui nous aident à maintenir des trajectoires de vol sécuritaires. Grâce à ce soutien, nous avons pu faire progresser notre programme d'abattage d'arbres d'une année entière.

Mentionnons également que dans la dernière année, l'appui financier de l'APECA (fonds de l'ITAR), de la

CBDC et de la SSUC du gouvernement fédéral nous a été crucial. Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude pour cette aide, et nous espérons pouvoir compter sur de futurs programmes, car la reprise du secteur aérien prendra des années et nous aurons besoin de mesures de soutien supplémentaires.

L'année 2022 marquera le début d'une nouvelle campagne de marketing pour l'aéroport régional de Bathurst. La création d'un nouveau site Web avec des outils perfectionnés et une navigation plus conviviale est également en cours et nous aurons bientôt une meilleure présence dans les médias sociaux.

Grâce au Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) de Transports Canada, nous aurons bientôt de nouveaux biens d'équipement, incluant une chargeuse frontale, une remorque de dégivrage liquide pour les pistes, un véhicule de mesure du coefficient de frottement et un système de suivi de l'état de la surface des pistes. Ces équipements nous permettront d'assurer une exploitation sûre et efficace de l'aéroport, conforme à tous les règlements applicables, pour des années à venir. En outre, et bien que les aéroports de notre taille ne soient pas encore tenus de le faire, il y a désormais à l'aéroport régional de Bathurst des comptes-rendus par tiers de l'état des pistes, conformément aux normes de l'OACI. Cette façon de faire aide les pilotes à avoir des données plus cohérentes dans les aéroports de tailles différentes et nous donne une longueur d'avance pour l'avenir. Dans la dernière année, nous avons également fait l'acquisition d'un camion de dégivrage d'aéronefs, d'un remorqueur, de chariots, d'une rampe de chargement, d'un groupe de parc, d'un système de chauffage et de refroidissement d'aéronef

et d'un convoyeur à bagages mobile à bande. Tous ces équipements améliorent l'expérience des passagers et feront en sorte que l'aéroport puisse continuer à fonctionner de façon autonome après la pandémie.

L'objectif consiste à créer de nouveaux flux de rentrées et à offrir de nouvelles destinations après la relance post-pandémie, et aussi de lancer des projets visant à écologiser les activités l'aéroport afin de protéger l'environnement. Nous prévoyons également de poursuivre nos discussions avec d'autres compagnies aériennes pour potentiellement ouvrir de nouveaux marchés, et de continuer à consolider nos liens avec Air Canada, notre partenaire, pour élargir l'offre de services.

Nous tenons à remercier tout le monde : clients, partenaires, membres de l'équipe et personnes qui nous soutiennent. Merci d'être restés à nos côtés; nous espérons pouvoir réaliser vos rêves de voyages et de vacances très bientôt...

Cordialement,


Shawn Patterson
Président du conseil
d'administration

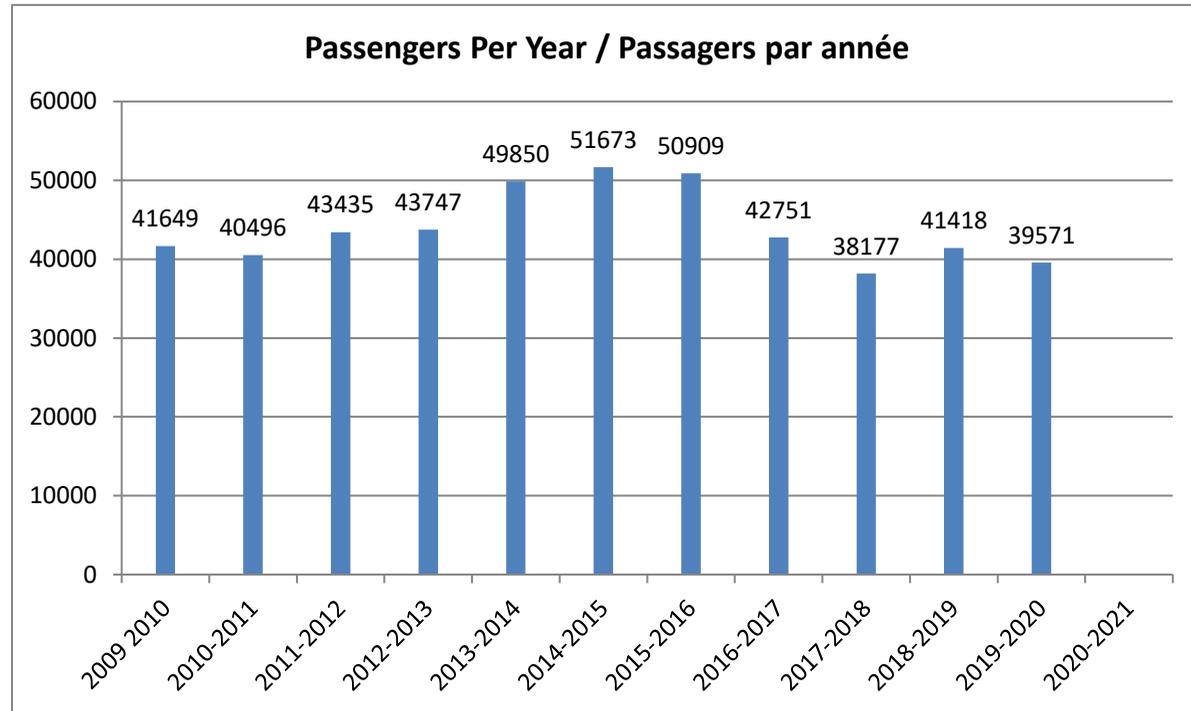

Jamie DeGrace
PDG



STATISTIQUES DES PASSAGERS



STATISTIQUES SUR LE NOMBRE DE PASSAGERS AVRIL 2019 À MARS 2020



2020-21 a marqué le début de la pandémie de Covid-19. Tout le trafic commercial de passagers a été interrompu le 17 mars 2020, ce qui il n'y a eu aucun service aérien pour l'année.

GOVERNANCE

Chaque membre du conseil d'administration est nommé pour un mandat de trois ans et peut rester en fonction au conseil pendant un maximum de neuf ans. Le conseil d'administration se réunit au moins cinq fois par année. En plus d'assister aux réunions ordinaires, les membres du conseil font parties de divers comités qui se réunissent au gré des besoins. Voici la liste des comités actuels :

- Comité exécutif
- Comité du développement des affaires
- Comité des finances et de la vérification
- Comité de la gouvernance
- Comité des ressources humaines

Sur proposition du Conseil, les futurs comités seront ad hoc et traiteront de questions spécifiques ; tous les comités dont les mandats sont terminés seront dissous.





COMITÉ EXÉCUTIF

Membres : Shawn Patterson
Todd Pettigrew
Marie Larivière
Vanessa Hache

Mandat : Tous les comités jouent un rôle actif dans les activités de l'aéroport, mais le comité de direction est seulement convoqué lorsque des décisions doivent être prises d'urgence entre les réunions ordinaires du conseil d'administration.

COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Membres : Shawn Patterson
Todd Pettigrew
Marie Larivière
Yannick Mainville
Denis Roy

Mandat : Le comité de développement des affaires cerne de nouvelles possibilités d'affaires pour l'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick qui sont complémentaires au rôle d'exploitant d'aéroport et de promoteur immobilier de l'Autorité. Cette responsabilité peut comprendre la planification stratégique et la fourniture de conseils à la haute direction ou au conseil d'administration sur diverses possibilités d'affaires liées aux opérations aéroportuaires, à l'aménagement de terrain, à la prestation de services aux fournisseurs de services réguliers de transport de passagers ou à l'aviation en général.

COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION

Membres : Shawn Patterson
Vanessa Hache
Vincent Poirier
Alain Guitard

Mandat : Le comité des finances et de la vérification a la responsabilité d'examiner le plan d'affaires de l'Autorité et de recommander son approbation au conseil. Le plan d'affaires comprend les plans opérationnels, de même que les budgets des opérations, des revenus et des dépenses en capital. Le comité prend l'initiative d'établir des politiques et des procédures financières et administratives pour assurer la durabilité et la croissance de la société.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Membres : Shawn Patterson
Jeff David
Vincent Poirier

Mandat : Le Comité de gouvernance se concentre sur la gouvernance du conseil d'administration afin d'améliorer la performance globale de l'AANNB. Son objectif est d'évaluer l'efficacité du conseil pour faire des recommandations et d'établir un processus pour trouver des administrateurs, les recruter, les nommer et assurer leur perfectionnement continu. Le comité a lancé une révision complète des statuts et des politiques et procédures de l'entreprise.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Membres : Shawn Patterson
Marie Larivière
Alain Guitard
Jeff David
Yannick Mainville

Mandat : La fonction principale du comité des ressources humaines est d'assurer la direction et l'orientation du conseil d'administration et de la haute direction sur toute question concernant la dotation en personnel, les conditions de travail, la protection et la sécurité des employés, et les relations entre les employés et les directeurs.





ÉQUIPE - AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Conseil d'administration

Shawn Patterson: Président
Todd Pettigrew: Vice-président
Vanessa Hache: Trésorier
Marie Larivière: Secrétaire
Jeffrey David: Membre du conseil d'administration
Alain Guitard: Membre du conseil d'administration
Vincent Poirier: Membre du conseil d'administration
Yannick Mainville: Membre du conseil d'administration
Denis Roy: Membre du conseil d'administration

Administration

Selena Vienneau: Gestionnaire des affaires réglementaires
Nathalie Vienneau: Gestionnaire des opérations et des installations
Normand Pitre: Chef d'équipe
Roxanne McRae: Comptable administratif
Jamie DeGrace: DG

Opérations

Kenneth Luce
Denis Duguay
Eric Martel

Agents de rampe
Denis Lanteigne
Mark White
Zachary Saulnier

Opérations de neige
Kyle Ward
Claude Duguay
Evan Arseneau

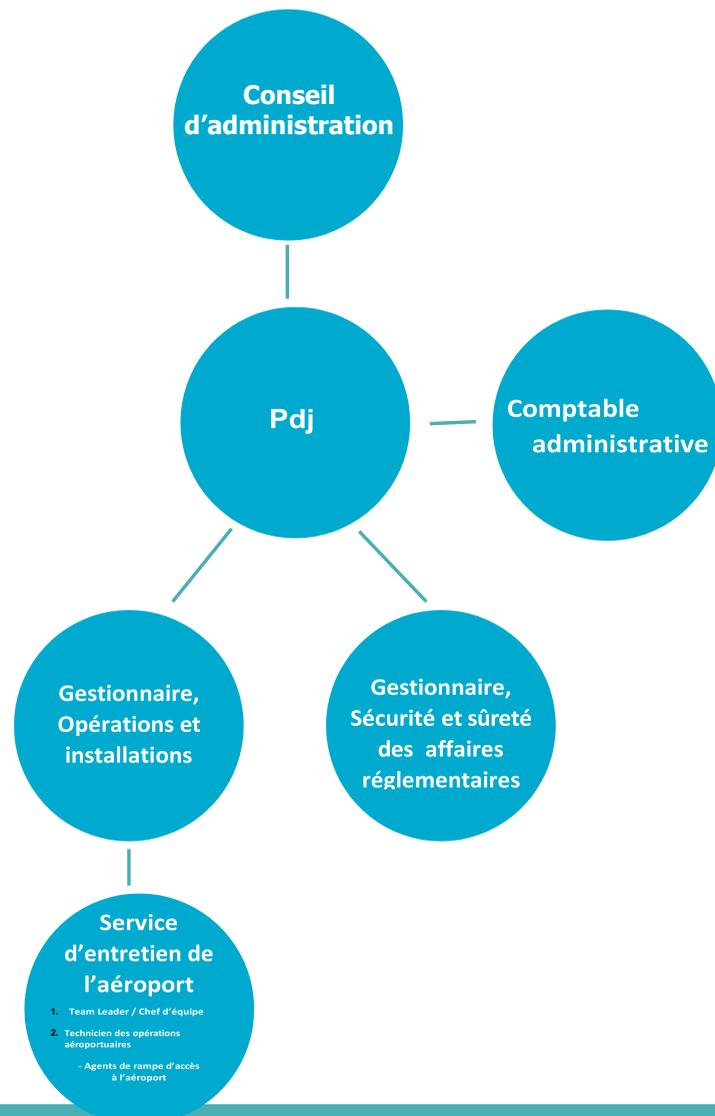




CODE DE CONDUITE DES DIRECTEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les administrateurs de l'Autorité doivent se conformer à un code de conduite et à des règlements concernant les conflits d'intérêts. Ces règlements exigent que les administrateurs évitent toute situation constituant un conflit d'intérêts. Un membre s'est retiré des discussions concernant un prêt de la CBDC, car il était également membre du conseil d'administration.

ORGANIGRAMME DE L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK



SALAIRES ET RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION EN 2020-2021

Les salaires combinés de l'équipe de la haute direction (directeur général, directrice des opérations et des installations, directrice des affaires réglementaires, comptable administrative) s'élevaient à 313 569 \$.

L'Autorité est tenue de déclarer tous les contrats d'une valeur supérieure à 75 000 \$ non conclus à l'issue d'un processus public d'appel d'offres concurrentiel. L'équipement usagé essentiel au maintien du service aérien et au dégivrage a été acheté à Jazz après qu'Air Canada a fermé la gare de Bathurst en raison de la pandémie. Cela a permis à l'aéroport de poursuivre ses activités en tant que service essentiel pour les ambulances aériennes et les vols charters.



RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE



Sur notre site Web

www.airbathurst.com



Sur Facebook

Aéroport régional de Bathurst



SIÈGE SOCIAL

Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick

2929, Route 180
South Tetagouche (Nouveau
Brunswick) E2A 7B9

CONSEILS JURIDIQUES

Droit JURIS Law

678, rue Champlain
Dieppe (Nouveau
Brunswick) E1A 1P5

Cox & Palmer

Blue Cross Centre
Suite 500, 644 Main Street
Moncton, NB E1C 1E2

VÉRIFICATEURS

EPR - Bathurst

1935, avenue St. Peter
Bathurst (Nouveau
Brunswick) E2A 7J5

INVESTISSEMENTS ET SERVICES FINANCIERS

UNI Coopération financière

1215, avenue St. Peter
Bathurst (Nouveau
Brunswick) E2A 3A2

Assante Financial Management Ltd.

276, rue Marie
Beresford (Nouveau
Brunswick) E8K 1P8

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	15
Fonds d'administration	
Bilan	17
État des revenus, dépenses et surplus	18
Annexe complémentaire des revenus	19
Annexe complémentaire des dépenses	20
Fonds de capital	
Bilan	23
État des dépenses et investissements en capital	24
État des financements de capital	25
Fonds de réserve et de fiducie	
Bilan	26
État des revenus et dépenses	27
Bilan combiné	28
Notes complémentaires aux états financiers	29





BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, av. St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel. (506) 548-1984
Télex./Fax (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel. (506) 727-2010
Télex./Fax (506) 727-2088

eppenisule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la L'Autorité Aéroportuaire du Nord du NB Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non-consolidés de la L'Autorité Aéroportuaire du Nord du NB Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc. (« l'entité »), qui comprennent les bilans des fonds d'administration, de réserve et de fiducie et de capital non-consolidés au 31 mars 2021, et les états non-consolidés des revenus et dépenses du fonds d'administration et de réserve et de fiducie, ainsi que l'état des dépenses et investissements en immobilisations et des financements du fonds de capital, pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations.

À notre avis, les états financiers non-consolidés ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats non-consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non-consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non-consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la L'Autorité Aéroportuaire du Nord du NB Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc. conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non-consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non-consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non-consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non-consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non-consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non-consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non-consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non-consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

EPR - Bathurst / Péninsule

EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Bathurst, Nouveau-Brunswick
23 septembre 2021

Associés - Partners
* Denis St-Pierre, FCPA, FCGA
* Gilles Desrosiers, CPA, CA
* Mylene Haché St-Pierre, CPA, CGA

Un cabinet indépendant membre du Groupe EPR Canada Inc. / An Independent Member Firm of EPR Canada Group Inc.

* Dénote corporation professionnelle / Denotes Professional Corporation

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 2
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN NON CONSOLIDÉ - FONDS D'ADMINISTRATION
 AU 31 MARS 2021

	2021	2020
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	9 157 \$	5 260 \$
Débiteurs	13 989	104 964
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	8 218	-
À recevoir du Fonds de réserve	135 217	135 217
Subventions à recevoir	62 974	-
Stocks	32 601	58 507
Frais payés d'avance	61 788	83 458
	323 944	387 406
INVESTISSEMENTS (note 3)	2 576	2 576
	326 520 \$	389 982 \$
PASSIFS ET SURPLUS		
PASSIFS À COURT TERME		
Découvert bancaire	11 289 \$	110 472 \$
Emprunt à demande (note 5)	90 000	30 000
Créditeurs et charges à payer	92 681	68 440
Sommes à payer à des agences gouvernementales	-	69 377
À payer au Fonds de capital	779 476	435 760
À payer au Fonds de réserve	500 000	-
	1 473 446	714 049
DETTE À LONG TERME (note 6)	40 000	-
	1 513 446	714 049
SURPLUS (DEFICIT)		
Solde, début de l'exercice	(324 067)	120 245
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(700 753)	(459 660)
Transfert du surplus (deficit) de l'avant-dernier exercice	(162 106)	15 348
	(1 186 926)	(324 067)
	326 520 \$	389 982 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur : Vanessa Haché

Directeur : [Signature]

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 3
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES REVENUS ET DÉPENSES
 FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	Budget	2021	2020
REVENUS			
Locations (page 4)	96 608 \$	27 337 \$	95 931 \$
Frais d'usagers (page 4)	2 456 980	193 398	2 296 068
Divers	510	-	3 170
Subventions	-	10 272	-
Surplus (deficit) de l'avant-dernier exercice	-	162 106	(15 348)
	2 554 098	393 113	2 379 821
DÉPENSES			
Administration (page 5)	943 856	259 604	965 883
Système pétrolier (page 5)	709 920	85 652	615 498
Garage (page 5)	31 275	9 545	20 359
Opérations (page 5)	272 318	156 883	228 407
Service de bagages (page 6)	100 948	15 904	139 260
Piste et terrains (page 6)	100 560	123 554	257 476
Sécurité (page 6)	-	-	19 876
Déneigement (page 6)	297 005	193 219	324 869
Aérogare (page 6)	77 216	93 323	110 809
Autres (page 7)	21 000	-	14 675
Services financiers (page 7)	71 771	156 182	142 369
	2 625 869	1 093 866	2 839 481
INSUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(71 771) \$	(700 753) \$	(459 660) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 4
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES REVENUS - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	Budget	2021	2020
LOCATIONS			
Bails de terrain	- \$	3 112 \$	6 489 \$
Location de bureau	96 608	24 225	89 442
	96 608 \$	27 337 \$	95 931 \$
FRAIS D'USAGERS			
Frais d'opération de l'aéroport	840 280 \$	7 282 \$	733 880 \$
Stationnement	96 900	551	78 635
Vente de combustible	1 224 000	116 626	1 218 733
Service aux avions	71 400	23 325	64 300
Frais pour l'usage de l'aérogare	224 400	45 614	200 520
	2 456 980 \$	193 398 \$	2 296 068 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 5
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	Budget	2021	2020
ADMINISTRATION			
Publicité	32 258 \$	4 405 \$	27 183 \$
Frais AIF	25 650	20	14 642
Mauvaises créances	4 304	(604)	38 374
Assurance	30 474	36 252	34 479
Divers	-	3 580	1 427
Fourniture de bureau et papeterie	30 480	12 678	29 396
Per diem des directeurs	38 557	9 423	29 506
Honoraires professionnels	71 500	16 020	158 572
Taxes et permis	19 558	17 772	18 410
Télécommunications	18 288	22 569	24 959
Réunions et déplacements	15 240	5 831	18 503
Salaires et avantages sociaux (net de subventions - 291 135 \$ (0 \$ en 2020))	574 850	80 185	471 689
Services contractés	82 697	51 473	98 743
	943 856 \$	259 604 \$	965 883 \$
SYSTÈME PÉTROLIER			
Pétrole en vrac	709 920 \$	66 848 \$	607 035 \$
Entretien et réparation	-	18 804	8 463
	709 920 \$	85 652 \$	615 498 \$
GARAGE			
Entretien et réparation	31 275	9 545 \$	20 359 \$
	31 275 \$	9 545 \$	20 359 \$
OPÉRATIONS			
Salaires et avantages sociaux	272 318 \$	156 883 \$	228 407 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 6
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	Budget	2021	2020
SERVICE DE BAGAGES			
Salaires et avantages sociaux	100 948	15 904 \$	139 260 \$
	100 948 \$	15 904 \$	139 260 \$
PISTE ET TERRAINS			
Entretien et réparation	100 560 \$	116 671 \$	254 102 \$
Dépenses de véhicules	-	6 883	3 374
	100 560 \$	123 554 \$	257 476 \$
SÉCURITÉ			
Salaires et avantages sociaux	- \$	- \$	19 876 \$
DÉNEIGEMENT			
Entretien et réparation	172 720 \$	114 844 \$	144 385 \$
Déblaiement de neige et de glace	-	16 505	50 658
Salaires et avantages sociaux	124 285	61 870	129 826
	297 005 \$	193 219 \$	324 869 \$
AÉROGARE			
Électricité	77 216 \$	68 564 \$	74 386 \$
Entretien et réparation	-	21 310	23 486
Fournitures	-	3 449	12 937
	77 216 \$	93 323 \$	110 809 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 7
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	Budget	2021	2020
AUTRES			
Projets spéciaux	21 000 \$	- \$	14 675 \$
	21 000 \$	- \$	14 675 \$
SERVICES FINANCIERS			
Intérêts et frais bancaires	12 192 \$	18 306 \$	21 480 \$
Intérêts sur la dette à long terme	59 579	81 625	53 485
Intérêts sur la dette à court terme	-	1 695	23 821
Remboursement de la dette à long terme	-	54 556	43 583
	71 771 \$	156 182 \$	142 369 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 8
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN NON CONSOLIDÉ - FONDS DE CAPITAL
 AU 31 MARS 2021

	2021	2020
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	752 \$	59 012 \$
Débiteurs	-	140 611
Sommes à recevoir du Fonds d'administration	779 476	435 760
	780 228	635 383
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	2 486 773	2 544 804
	3 267 001 \$	3 180 187 \$
PASSIFS ET SOLDE DE FONDS		
PASSIFS À COURT TERME		
Sommes à payer au Fonds de réserve et de fiducie	200 000 \$	200 000 \$
Dette échéant au cours du prochain exercice (note 6)	78 718	67 629
	278 718	267 629
DETTE À LONG TERME (note 6)	2 048 415	1 878 938
	2 327 133	2 146 567
SOLDE DE FONDS		
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES (page 9)	939 868	1 033 620
	3 267 001 \$	3 180 187 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur : Vanessa Haché

Directeur : [Signature]

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 9
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS EN CAPITAL
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
REVENUS		
Remboursement de la dette à long terme	54 556 \$	43 583 \$
	54 556	43 583
DÉPENSES		
Amortissement	148 308	173 539
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(93 752) \$	(129 956) \$
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Solde, au début de l'exercice	1 033 620 \$	1 163 576 \$
Ajouter :		
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(93 752)	(129 956)
SOLDE, à la fin de l'exercice	939 868 \$	1 033 620 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 10
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FINANCEMENTS DE CAPITAL
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
PROVENANCE DES FONDS		
Subvention reçue	10 522 \$	459 059 \$
Produit d'un prêt	235 122	1 990 151
Remboursement de la dette à long terme	54 556	43 583
Financement temporaire, fin de l'exercice précédent		
Sommes à recevoir du Fonds d'administration	435 760	359 053
Encaisse	59 012	686 487
Débiteurs	140 611	280
	935 583 \$	3 538 613 \$
AFFECTATIONS		
Achats d'immobilisations corporelles	100 799 \$	353 525 \$
Remboursement de la dette à long terme	54 556	43 583
Sommes à payer au Fonds de réserve et de fiducie	-	500 000
Financement temporaire, fin de l'exercice		
Sommes à recevoir du Fonds d'administration	779 476	435 760
Encaisse	752	59 012
Débiteurs	-	140 611
Financement temporaire, fin de l'exercice précédent		
Emprunt à demande	-	1 990 151
Créditeurs et charges à payer	-	5 971
	935 583 \$	3 528 613 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 11
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN NON CONSOLIDÉ - FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE
 AU 31 MARS 2021

	2021	2020
ACTIFS		
Encaisse	651 493 \$	1 147 736 \$
À recevoir du Fonds d'opérations	500 000	-
À recevoir du Fonds de capital	200 000	200 000
	1 351 493 \$	1 347 736 \$
PASSIF ET RÉSERVE		
PASSIF À COURT TERME		
À payer au Fonds d'opérations	135 217 \$	135 217 \$
RÉSERVE		
Fonds de réserve - Opération (page 12)	28 413	28 413
Fonds de réserve - Capital (page 12)	1 187 863	1 184 106
	1 216 276	1 212 519
	1 351 493 \$	1 347 736 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur : *Vanessa Haché*

Directeur : *[Signature]*

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 12
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES REVENUS ET DÉPENSES - FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	Fonds de réserve		2021	2020
	Opération	Capital		
FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE				
Solde, au début de l'exercice	28 413 \$	1 184 106 \$	1 212 519 \$	1 196 265 \$
Revenus :				
Intérêts	-	3 757	3 757	16 254
SOLDE, à la fin de l'exercice	28 413 \$	1 187 863 \$	1 216 276 \$	1 212 519 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 13
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN NON CONSOLIDÉ COMBINÉ
 AU 31 MARS 2021

	2021	2020
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	661 402 \$	1 212 009 \$
Débiteurs	13 989	245 575
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	8 218	-
Inventaire	32 601	58 507
Frais payés d'avance	61 788	83 458
	840 972	1 599 549
INVESTISSEMENTS (note 3)	2 576	2 576
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	2 486 773	2 544 804
	3 330 321 \$	4 146 929 \$
PASSIFS ET SURPLUS		
PASSIFS À COURT TERME		
Découvert bancaire	11 289 \$	110 472 \$
Emprunt à demande (note 5)	90 000	30 000
Créditeurs et charges à payer	92 681	68 440
Sommes à payer à des agences gouvernementales	-	69 377
Dettes échéant au cours du prochain exercice (note 6)	78 718	67 629
	272 688	345 918
DETTE À LONG TERME (note 6)	2 088 415	1 878 938
	2 361 103	2 224 857
SURPLUS		
Investissement en immobilisations corporelles (page 8)	939 868	1 033 620
Déficit du fonds d'administration (page 2)	(1 186 926)	(324 067)
Fonds de réserve et de fiducie (page 11)	1 216 276	1 212 519
	969 218	1 922 072
	3 330 321 \$	4 146 929 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur : *Vanessa Haché*

Directeur : *[Signature]*

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

1. NATURE DES OPÉRATIONS

L'Autorité coordonne les activités de l'aéroport régional de Bathurst, Nouveau-Brunswick. L'Autorité est un organisme sans but lucratif et est exonéré d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi sur l'impôt*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités.

L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

a) Constatation des produits

Les revenus d'exploitation, revenus de placement et de subventions sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque :

- Les services sont fournis ou les produits sont livrés aux clients.
- Il y a une preuve évidente de l'existence d'un arrangement.
- Les montants sont fixes ou peuvent être déterminés.
- Notre capacité de recouvrer les montants est raisonnablement assurée.

b) Stock

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le Fonds de capital. Les immobilisations corporelles sont amorties en utilisant des méthodes qui réduisent le coût original des immobilisations corporelles à leurs valeurs résiduelles basées sur leur durée de vie utilisant les taux suivants :

Bâtiments	4 - 10 %	Dégressif
Équipement et machinerie	10 - 55 %	Dégressif
Matériel roulant	30 %	Dégressif
Stationnement	8 %	Dégressif
Amélioration de la piste	8 %	Dégressif
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	20 %	Dégressif
Équipement de déneigement	20 - 30 %	Dégressif

L'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisé dans le Fonds de capital. Les subventions reçues sont amorties en utilisant les mêmes taux que ceux des immobilisations corporelles s'y rapportant.

Pas d'amortissement sur les additions pour l'année d'acquisition.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

d) Subventions

Les subventions relatives aux immobilisations sont déduites du coût de ces dernières. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

e) Surplus / Déficit

L'Autorité a adopté comme politique de budgéter dans les opérations de l'année courante tout surplus ou déficit de l'avant-dernier exercice.

f) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'Autorité consiste à présenter dans la trésorerie et équivalent de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

g) Utilisation d'estimation

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de l'Autorité. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

h) Régime de retraite

Les employés font partie d'un plan de pension à contributions déterminées pour lequel la responsabilité de l'Autorité se limite à 4 % du gain ouvrant droit à une pension.

i) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent la trésorerie et équivalent de trésorerie, les débiteurs, les frais payés d'avance, les créiteurs et charges à payer et les frais courus. En raison de leur échéance à court terme, tous les instruments financiers sont reportés à des montants correspondants approximativement à leur juste valeur.

j) Objectifs de la gestion du risque financier et politiques

Les politiques relatives à la gestion du risque font partie de la gestion globale des activités de l'Autorité, à l'instar des autres organismes sans but lucratif. La participation directe de l'Autorité dans les activités quotidiennes contribue à déterminer les risques et les variations dans les attentes, ce qui entraîne des changements dans les activités de gestion du risque, dans les exigences et dans les actions. L'Autorité ne prend pas part à des opérations de couverture afin de gérer le risque. Dans le cadre de la gestion globale des activités de l'Autorité, la direction envisage d'éviter toute concentration indue des risques et pour ce faire, adopte des politiques de crédit et d'investissement adéquates afin de gérer l'exposition de l'organisme.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

3. INVESTISSEMENT

	2021	2020
Gestion Ace Aviation Inc.	2 576 \$	2 576 \$

Le coût au 31 mars 2021 était de 4 240 \$.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Terrain	294 832 \$	- \$	294 832 \$	294 832 \$
Bâtiment - Transport aérien	5 553 744	825 330	4 728 414	4 925 431
Bâtiment - Déneigement	291 537	181 430	110 107	115 445
Équipement et machinerie	689 018	494 617	194 401	215 674
Matériel roulant	167 403	63 695	103 708	24 797
Stationnement	527 732	313 684	214 048	232 662
Amélioration de la piste	2 256 482	1 171 737	1 084 745	1 179 071
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	2 404 830	2 376 178	28 652	32 806
Équipement de déneigement	1 297 124	1 206 051	91 073	113 840
	13 482 702	6 632 722	6 849 980	7 134 558
Moins subventions :				
Bâtiment - Transport aérien	3 537 847	290 959	3 246 888	3 371 215
Équipement et machinerie	38 994	37 310	1 684	2 106
Amélioration de la piste	2 256 482	1 171 737	1 084 745	1 179 071
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	171 300	154 746	16 554	20 692
Équipement de déneigement	138 000	124 664	13 336	16 670
	6 142 623	1 779 416	4 363 207	4 589 754
	7 340 079 \$	4 853 306 \$	2 486 773 \$	2 544 804 \$

Durant l'exercice l'Autorité a reçu une subvention pour un montant de 10 522 \$. Ce montant a été appliqué au compte de subvention : Bâtiment - Transport aérien.

5. EMPRUNT À DEMANDE

L'Autorité a une marge de crédit autorisée d'un montant de 150 000 \$, portant un taux d'intérêt préférentiel plus 0,75 % et garantie par un contrat de sûreté sur les actifs de l'aéroport. Au 31 mars 2021, un montant de 60 000 \$ était inutilisé.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

6. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Caisse populaire acadienne ltée, prêt à terme, remboursable par versements mensuels de 12 133 \$, incluant les intérêts au taux de 4,07 %. Échéant en juillet 2024 et garantie par un contrat de sûreté sur les actifs de l'aéroport.	2 011 583 \$	1 946 567 \$
CBDC Chaleur Inc., remboursable par des mensualités de 2 302 \$ à partir de septembre 2021 incluant les intérêts au taux de 6 %. Échéant en décembre 2025 et garantie de 1er rang sur les équipements.	115 550	-
Caisse populaire acadienne ltée, prêt sans intérêts de 60 000 \$ sous le programme de Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes dont seulement 40 000 \$ sera remboursable si le prêt est entièrement remboursé avant le 31 décembre 2022, et portant intérêts à 5 % du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2025 si le prêt n'est pas remboursé.	40 000	-
	2 167 133	1 946 567
Dettes échéant au cours du prochain exercice	78 718	67 629
	2 088 415 \$	1 878 938 \$
Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :		
		Renouvelable
	2022	78 718 \$
	2023	128 739 \$
	2024	92 859 \$
	2025	42 441 \$
	2026	19 411 \$
		1 786 832 \$
		18 134 \$

7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Autorité reçoit la majorité de ses revenus de Air Canada. La continuité des opérations de l'aéroport dépend de la continuité de ce transporteur. Après la fin de l'exercice, Air Canada a cessé ses activités avec l'aéroport.

8. GESTION DE L'ACTIF NET

En matière de gestion de son actif net, l'objectif de L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc. est de poursuivre ses activités de manière durable tout en remplissant son mandat général. Il atteint son objectif en effectuant une gestion quotidienne rigoureuse de son flux de trésorerie et en surveillant régulièrement les recettes et les dépenses par rapport à ses budgets de fonctionnement et d'immobilisations annuels. Au besoin, l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc. intervient rapidement pour générer des recettes supplémentaires lorsque celles-ci ne respectent pas son budget et pour réduire les dépenses ou limiter des programmes lorsqu'il est impossible de trouver d'autres sources de revenus.





Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick inc.
2929, route 180, Tetagouche Sud (N.-B.) E2A 7B9

Tél.: 506 549-5050

Fax: 506 549-5051

www.airbathurst.com